

**COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION
DU PARC NATUREL REGIONAL (ARIEGE / PYRENEES CENTRALES)**

Lundi 11 juillet 2005 - La Bastide de Sérou

COMPTE RENDU

La séance s'ouvre sous la Présidence de Monsieur Martin MALVY, Président du Conseil Régional Midi Pyrénées.

Après le mot d'accueil de Monsieur Alain METGE, Maire de La Bastide de Sérou, et le discours introductif de Messieurs Martin MALVY et Augustin BONREPAUX, Monsieur Martin MALVY engage l'examen des points placés à l'ordre du jour.

Il précise la répartition des voix entre les différents collèges formant le Comité Syndical, en application des statuts.

Election du Président

Martin MALVY appelle les candidatures au sein de l'Assemblée. Madame Frédérique MASSAT, Vice Présidente du Conseil Régional Midi Pyrénées est seule candidate. A l'occasion du vote qui suit, Madame Frédérique MASSAT est élue à l'unanimité Présidente du Syndicat Mixte.

La suite de la réunion se déroule sous sa présidence.

Election du Bureau

Frédérique MASSAT présente la liste des délégués présentés respectivement par les 4 Collèges formant le Comité Syndical pour siéger au sein du Bureau, puis soumet la liste à l'approbation du Comité Syndical.

A l'unanimité, le Comité Syndical élit les délégués suivants pour siéger au Bureau du Syndicat :

Raymond BERDOU, Augustin BONREPAUX, Joseph CALVI, Marc CARBALLIDO, Raymond COUMES, Béatrice CROS, Richard DANIS, Jean Claude DEGA, Emile FRANCO, Guy FREBY, Jean Claude GAYCHET, Bernard GONDRAN, Josiane GOUZE FAURE, Jacques LAFFARGUE, Frédérique MASSAT, Henri NAYROU, Adrien PEYTOU, Bernard PIQUEMAL, Didier PIQUEMAL, Gérard PIQUEMAL, André ROUCH, Roger SICRE, Josée SOUQUE, Julien SOUQUET, Claude TERON, Robert ZONCH.

Orientations budgétaires 2005

La Présidente présente les fondements du budget 2005. Ainsi qu'annoncé préalablement, lors de diverses rencontres et réunions ayant eu lieu ce printemps, le budget prévoit, outre les dépenses liées à l'animation du projet (frais de personnel et frais connexes), la réalisation d'actions de communication, la réalisation d'actions de préfiguration et, en investissements, des dépenses telles qu'acquisitions de matériels informatique et logiciels, véhicules de service et mobilier. Les recettes seront alimentées par les cotisations des membres du Syndicat pour un total de 300 000 €, ainsi qu'annoncé, auxquelles pourrait s'ajouter des participations de tiers, en particulier l'Etat. Le Comité Syndical procède à l'examen de ces orientations budgétaires.

Programme d'actions 2005 – Demande de subvention FNADT

Pour aider à la définition et à la proposition des actions de préfiguration, la Présidente propose de solliciter un financement de l'Etat, au titre du FNADT, pour un montant de 32 500 €. Le Comité Syndical autorise la Présidente à solliciter cette aide, et décide de l'inscrire au budget 2005.

**La Présidente
Frédérique MASSAT**